



SNUipp – FSU 93

Syndicat National Unitaire Instituteurs, Professeurs des écoles, P.E.G.C.
Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération – 93016 Bobigny cedex
Tél : 01.48.96.36.11 – Fax : 01.48.96.36.80 – Mail : snu93@snuipp.fr

Compte-rendu de la CAPD du 12/02/2018

Départs en stage CAPPEI

Critère pour partir en formation : 3 ans d'AGS.
Tous les collègues ayant 3 ans AGS et un avis favorable ont été retenus.

83 départs en formation pour 99 candidats validés.

Troubles auditifs ULIS et UE : 0 départ (5 candidats)

Troubles visuels : 1 départ ULIS (2 candidats) / 0 départ en UE (1 candidat)

Troubles moteurs : 0 départ ULIS (3 candidats) / 3 départs (12 candidats)

Troubles des fonctions cognitives : 18 départs ULIS (31 candidats) / 7 départs en UE (29 candidats)

Troubles du spectre autistique : 0 départ ULIS (19 candidats) / 3 départs UE (23 candidats)

Aide à dominante pédagogique : 26 départs (41 candidats)

Enseigner en SEGPA : 8 départs (17 candidats)

Aide à dominante relationnelle : 17 départs (26 candidats)

DDEEAS : 3 départs (3 candidats)

Attention, pour « l'option E » le DASEN exige que les collègues fassent au moins un vœu au mouvement dans une circonscription du bassin 1.

Le SNUipp-FSU 93 acte positivement le nombre de départs en stage spécialisé. Le DASEN a proposé de retenir 83 candidats. Les collègues qui ne sont pas retenus ont moins de 3 ans d'AGS ou un avis défavorable de l'IEN.

Questions diverses

Accès à la classe exceptionnelle au 01/09/2017 :
Contingent pour le 93 = 152 possibilités
119 au titre du 1^{er} vivier et 33 au titre du 2^{ème} vivier

Liste d'Aptitude Direction d'Ecole

Le DASEN a inscrit sur la liste d'aptitude tous les collègues ayant eu avis favorable de l'IEN et avis favorable de la commission.

Les collègues, ayant obtenu un avis défavorable de la commission, recevront la copie de cet avis pour leur permettre d'analyser les points à retravailler.

156 demandes étaient recevables.

117 candidats se sont présentés aux commissions

112 collègues sont inscrits sur la liste d'aptitude 2018 dont 29 collègues déjà en intérim de direction.

Congé de formation professionnelle

Le DASEN donne la possibilité à 15 collègues de partir en congé de formation professionnelle.

Critères retenus par la DSDEN 93 :

- toutes les formations « diplômantes » pour l'enseignement,
- formation pour les disciplines déficitaires du 2nd degré : FLE/FLS, lettres, math, physique
- psychologie.

15 collègues (+1 LC) ont été retenus pour partir en congé de formation en 2017/2018.

Le SNUipp rappelle l'existence du DIF (droit individuel à la formation) et dénonce la restriction du droit à la formation par la mise en place de ces critères. Chaque collègue le demandant devrait pouvoir partir en fonction de son AGS. Le DASEN a dit s'engager à revoir cette possibilité pour les CFP de 2019/2020.

Les élèves SNUipp-FSU 93 à la CAPD

5 titulaires - 5 suppléantes :

Rachel, SCHNEIDER, Caroline MARCHAND, Catherine DA SILVA, Emilie GARCIA, Brigitte POMMIER, Stéphanie FOUILHOUX, Frédérique BLOT, Véronique SZCZEBARA, Stéphanie LIOTE, Ingrid FAUVIAU.